



Convention précontractuelle CPF

« Formez vous , Pour un meilleur avenir ! »

CONVENTION PRECONTRACTUELLE – CPF

Ce document précise les informations précontractuelles essentielles préalablement à la conduite d’actions de Formation professionnelle

En adressant une demande d’inscription ou de contact à notre organisme, vous avez rejoint CL Formations & Conseils via la plateforme <https://www.moncompteformation.gouv.fr>

Conformément aux dispositions de la loi sur la consommation (articles L111-1 et L221-5 du Code de la consommation), avant de confirmer votre demande d’inscription, nous attirons votre attention sur les informations suivantes :

Information sur la Société

La Société CL Formations & Conseils est une Société par action simplifiée au capital de 1 000 Euros ayant son siège social au 125 rue de l’Hôtellerie 30900 Nîmes et immatriculée au RCS de Nîmes sous le n°80857093100036.

La Société CL Formations & Conseils exerce l’activité d’organisme de formation spécialisé dans les formations informatiques, bureautiques, linguistiques, managériales.

Ces formations mixtes sont dispensées par des formateurs certifiés dans leurs domaines de compétences au travers de sessions de cours en visioconférence accessibles depuis la plateforme d’apprentissage.

Nous contacter

Par e-mail : contact@cl-formationsetconseils.fr

Par téléphone au 09 52 80 17 58 (du lundi au vendredi de 9h 12h et 14h00 17h30)

Réglementation concernant les organismes de formation

En tant qu’établissement de formation, CL Formations & Conseils doit respecter les règles définies au titre VI du Code du travail et justifier d’une déclaration d’activité, qui a été émise le 01/12/2021 sous le numéro 763 004 885 30. Cette déclaration d’activité ne constitue pas un agrément national, mais autorise CL Formations & Conseils à dispenser une formation professionnelle continue conformément au Titre VI du Code du travail.

Réglementation de la procédure d'inscription (MON COMPTE FORMATION)

Dans le cadre des activités de formation répondant au dispositif du Compte Personnel de Formation (CPF), nous vous invitons à consulter la procédure d'inscription, vos obligations et les nôtres, telles qu'encadrées par la Caisse des dépôts et Consignations (CDC) en vous rendant directement sur le site Mon Compte Formation :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conditions-generales-dutilisation>

Fourniture du service

Les éléments constitutifs de la Formation varient en fonction de votre commande.

Les caractéristiques essentielles de la formation sont décrites dans le récapitulatif de la Commande intitulé « Confirmation d'inscription ».

Celui-ci comprend :

- La durée de la formation
- Le prix à payer
- Les modalités de déroulement de la Formation choisie

Les Formations se déroulent en distanciel. Des outils techniques à la charge du Client sont nécessaires au suivi de la formation en ligne (matériel informatique, ordinateur, connexion internet...).

Droit de rétractation

En tant que consommateur, vous disposez d'un droit de rétractation (Articles L.221-18 à 28 du Code de la consommation).

Celui-ci peut être exercé pendant un délai de 14 jours à compter de la confirmation de votre demande d'inscription (ou) confirmation de votre commande en « *acceptant l'offre de l'organisme* ».

Pour exercer ce droit de rétractation, il vous suffit de recourir à la fonctionnalité dédiée sur la plateforme <https://www.moncompteformation.gouv.fr>

Dans cette hypothèse, les éventuels paiements effectués sur la plateforme vous seront remboursés en intégralité.

Interruption de la Formation

- Annulation par le Stagiaire avant le début de la formation

Toute annulation injustifiée intervenant postérieurement à l'expiration du délai de rétractation et moins de 7 (sept) jours ouvrés avant l'entrée en formation donne lieu à des frais d'annulation égaux à 100% (cent pour cent) du prix de la formation.

Le Compte personnel de formation du Stagiaire est alors débité à hauteur du coût de la formation. L'éventuel reste à charge versé par le Client n'est pas remboursé au titulaire du compte qui pourra le mobiliser ultérieurement pour la réalisation d'une formation.

- Non présentation du Stagiaire

La non-présentation injustifiée du Stagiaire à la date du début de la formation entraîne la facturation du coût de la formation dans son intégralité au Stagiaire.

Le Compte personnel de formation du Stagiaire est alors débité à hauteur du coût de la formation. L'éventuel reste à charge versé par le Client n'est pas remboursé au titulaire du compte qui pourra le mobiliser ultérieurement pour la réalisation d'une formation.

- Annulation injustifiée par le Stagiaire après le début de la formation

Toute annulation injustifiée par un Stagiaire après le début effectif d'une formation entraîne la facturation du coût de la formation dans son intégralité au Stagiaire.

Le Compte personnel de formation du Stagiaire est alors débité à hauteur du coût de la formation. L'éventuel reste à charge versé par le Client n'est alors ni remboursable, ni mobilisable ultérieurement par le titulaire pour la réalisation d'une formation.

Conditions de paiement

Dans le cas où le paiement de la Formation n'interviendrait pas par l'intermédiaire du programme MON COMPTE FORMATION, celui-ci pourra être effectué par carte bancaire (Visa, MasterCard, American Express et autres cartes bleues) ou par virement bancaire.

Les conditions détaillées de paiement figurent aux Conditions Générales de Vente de CL Formations & Conseils.

Réclamation

En cas de litige survenu au cours de la réalisation de la Formation, vous pouvez adresser toute réclamation par écrit sur le site internet dans la rubrique « Contact » du site officiel : https://contact@cl-formationsetconseils.fr

Vous pouvez également adresser par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante : CL Formations et Conseils – service réclamation, 125 rue de l'Hôtellerie, 30900 Nîmes.

CL Formations & Conseils s'engage à prendre en compte la demande dans un délai de 7 jours ouvrés.

Le Client dispose du droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable de tout litige portant sur l'exécution des présentes qui l'opposerait à CL Formations & Conseils, dans les conditions prévues aux articles L611-1 et suivants et R612-1 et suivants du Code de la consommation.

En l'absence de résolution amiable d'un litige, ceux-ci seront soumis aux tribunaux français compétents dans les conditions de droit commun.

Votre passage de la certification

Les modalités et délais de la certification sont données à titre indicatif. Les modalités d'inscription à une certification vous seront envoyées par mail. Vous serez seul responsable de votre inscription. CL Formations & Conseils ne pourra être tenue responsable de modifications d'échéances ou de versions imposées par les éditeurs dont dépendent les certifications.

Toutes nos certifications sont enregistrées auprès de France Compétences.

